

Communiqué de presse

Embargo pour la publication: jusqu'au jeudi 2 juin 2005, 18 h 30

Prix Egalité pour la Banque Coop

La Banque Coop a remporté le Prix Egalité 2005 qui vient récompenser son concept interne visant l'égalité entre hommes et femmes ainsi que son programme "eva", spécialement orienté sur la clientèle féminine.

Le Prix Egalité est attribué par la Société suisse des employés de commerce (SEC) - l'organisation faîtière réunissant le plus grand nombre d'employés de bureau et de la vente. Dans le document justifiant l'attribution du prix, on peut lire que les membres du jury ont eu le sentiment que la Banque Coop applique un concept convaincant en matière d'égalité. Le jury s'est montré impressionné par la cohérence avec laquelle ce thème est abordé au sein de la banque, par la promotion active de la relève et, surtout, par la nomination d'une femme à la Direction générale, ce qui confère à la Banque Coop un rôle d'exemple. A cela s'ajoute un programme détaillé de prestations destinées aux clientes.

Dans sa stratégie adoptée en 2001, la Banque Coop s'est clairement prononcée en faveur du principe de l'égalité prônant que "la Banque Coop est également féminine. La participation des femmes à la conduite de la banque s'est accrue durant la période définie pour cette stratégie et dépassera celle dans des entreprises concurrentes comparables."

Dans sa culture d'entreprise, la Banque Coop stipule par ailleurs: "Pour tous les collaborateurs, les principes de l'égalité entre homme et femme ainsi que de l'égalité de traitement sont applicables. La discrimination et le harcèlement moral ne sont pas tolérés. Nous nous engageons pour que nos collaborateurs évoluent dans un environnement de travail permettant un développement personnel au travers des tâches définies et dégageant des chances sur le plan professionnel. Parmi ces éléments, nous ne négligeons pas les progrès permettant aux collaborateurs de mieux concilier vie professionnelle et familiale."

Un signal essentiel dans ce sens a été donné en juillet 2004 avec la nomination de Sandra Lienhart comme membre de la Direction générale. A la tête du département Distribution, elle assume la responsabilité pour la plus importante unité de la banque avec près de 400 collaborateurs. Sandra Lienhart est la première femme à avoir effectué son entrée à la direction générale d'une banque de détail suisse active à l'échelle nationale.

Dans les objectifs stratégiques, la part des femmes dans l'encadrement et la direction est clairement définie. La réalisation des objectifs est vérifiée chaque année et publiée dans le rapport de gestion.

A l'occasion des négociations salariales, une partie de la masse des salaires est réservée pour combler les inégalités entre hommes et femmes.

Les femmes ont droit à un congé de maternité de 16 semaines et les pères à un congé de paternité d'une semaine pour le premier enfant et de deux semaines à partir du deuxième.

En 2004, une unité responsable des questions d'égalité a été créée pour les collaborateurs.

A la Banque Coop, l'égalité n'est pas seulement applicable aux collaborateurs. En effet, diverses enquêtes ont révélé que les femmes ont d'autres besoins que les hommes lorsqu'il s'agit de questions financières et qu'elles investissent leur argent différemment. La Banque Coop tient compte de ces spécificités dans son programme "eva". Ce programme s'oriente sur le cycle de la vie de la femme et tient tout particulièrement compte de sa position en tant qu'épouse, mère, femme d'affaires, femme élevant seule ses enfants ou veuve.

L'année dernière, huit manifestations placées sous le titre "Histoires de femmes" ont été organisées. Plus de 1200 femmes (clients et non clientes) ont participé à ces soirées où ont été abordées les questions financières surgissant au cours des diverses étapes jalonnant la vie d'une femme. Avec la réalisation du programme "eva", la part de la clientèle féminine à la Banque Coop a continué d'augmenter. En 2004, il a pour la première fois dépassé de peu celle de la clientèle masculine.

La clientèle féminine est tout particulièrement réceptive au positionnement de la Banque Coop en tant que banque respectueuse et à son engagement pour des activités bancaires éthiquement défendables. Les investissements orientés sur le développement durable, proposés par la Banque Coop sous le label "Développement durable contrôlé" suscitent un vif intérêt auprès des femmes. Il en va de même pour le compte Supercard, un compte d'épargne assorti d'une rémunération attrayante et récompensant le dépôt de fonds par des superpoints.

L'attribution du Prix Egalité encourage la Banque Coop à ne pas dévier de son cap.

Pour tout complément d'information:

Christoph Loeb, responsable Communication Banque Coop

Tél. 061 286 24 04

Tél. portable: 079 292 56 48

E-mail: christoph.loeb@bankcoop.ch